
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 17 septembre 2018
Séance tenue le 17 septembre 2018

Résolution: CM18 1110

Déclaration de la Semaine de la réhabilitation sociale du 9 au 12 octobre 2018

Attendu que la réhabilitation sociale permet de réintégrer dans la société, de manière encadrée, des personnes ayant été judiciairisées et incarcérées à la suite de condamnations par les tribunaux;

Attendu que des études ont démontré que la réhabilitation sociale contribue à réduire le taux de récidive chez les personnes judiciairisées et ainsi à rendre notre société plus sécuritaire;

Attendu que cette approche québécoise - se basant sur la responsabilisation de l'individu et sur la participation des citoyens et organismes communautaires - est unique en Amérique du Nord;

Attendu que cette approche unique a fait du Québec un leader en matière de réhabilitation sociale et que cette approche a aidé à faire en sorte que la Ville de Montréal est une des plus sécuritaires en Amérique du Nord;

Attendu que l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec, fondée en 1962, regroupe 63 organismes membres et rend des services à plus de 35 000 personnes par année;

Attendu que le leadership historique joué par la Ville de Montréal en faveur d'un système de justice mise sur la réhabilitation plutôt que la punition;

Attendu que la Ville de Montréal reconnaît la nécessité de donner une seconde chance aux personnes qui réintègrent nos communautés, et ce, en ayant un encadrement adéquat;

Il est proposé par Mme Nathalie Goulet

appuyé par M. Alex Norris
M. Benoit Langevin

Et résolu :

que le Conseil municipal déclare la semaine du 9 au 12 octobre la «Semaine de la réhabilitation sociale».

Un débat s'engage.

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, donne la parole à la conseillère Nathalie Goulet.

La conseillère Goulet prend la parole et informe l'assemblée que c'est avec un grand respect pour le travail accompli par les organismes de soutien aux personnes judiciarisées que l'Administration présente cette déclaration pour la Semaine de la réhabilitation sociale, qui aura lieu du 9 au 12 octobre 2018, afin de souligner cette approche qui vise à réinsérer dans la société certaines personnes judiciarisées, unique à la province du Québec et qui en fait un leader dans ce domaine.

Elle poursuit et indique qu'il existe 63 organismes avec des équipes multidisciplinaires qui travaillent au service de plus de 35 000 personnes par année au Québec pour les accompagner dans les domaines de la recherche d'emploi, de logements ou du respect des conditions de leur remise en liberté. La conseillère Goulet salue et souligne la présence au balcon de certains représentants de ces organismes, à savoir : Mme Nicole Quesnel, M. David Henry et Mme Maude Lafleur de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec, Mme Maryse Paré du YMCA Centre-ville, M. Daniel Benson, Mme Sophie Sarda de la Société Emmanuel-Grégoire, Mme Merris Centomo de la Maison Saint-Léonard, Mme Émilie Altimas du Cabaret de la Seconde Chance et de Mme Karine Roby de l'Agence sociale Saint-Laurent et les remercie de leur présence.

Adopté à l'unanimité.

15.02
/pl

Valérie PLANTE

Mairesse

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)



Yves SAINDON
Greffier de la Ville